L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er. FEVRIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er FEVRIER.

LEGISLATURE.

L'élection d'un trésorier et d'un imprimeur d'Etat a eu lieu mercredi dernier à midi. L'absence de quatre whigs, MM. Fatman (du Sénat), Olivier, Placide Canonge et Hudspeth, a fait rompre la majorité que nos amis ont à la Législature et anéantir toutes leurs espérances. M. Lacoste, membre démocrate du Sénat, était également absent.

Les Chambres réunies ont procédé d'abord à la désignation d'un trésorier d'Etat. M. George McWhorter (whig), de Concordia, a été élu au premier scrutin. Il a reçu 63 voix et son concurrent, M. Alexandre Cevallier (démocrate), de la Nouvelle-Orléans, 61.

L'imprimeur d'Etat n'a été élu qu'au second scrutin. A la première épreuve, MM. Marvin et Weisse, de l'*Abeille*, ont obtenu 62 voix, et M. Hatch, éditeur du *Baton Rouge Advocate*, journal démocrate, un nombre égal de suffrages. Au second scrutin, MM. Magne et Weisse ont eu 63 voix et M. Hatch 61. MM. Magne et Weisse ont été déclarés élus imprimeurs d'Etat.

Nous le répétons, les whigs avec une forte majorité dans les chambres réunies, ont été sur le point d'être battus. Pourquoi tous nos représentants n'étaient-ils pas à leurs postes. Il est étonnant que chaque fois que nous triomphons la coupable apathie de nos mandataires nous expose à subir un échec dans les Chambres.

Correspondance de l'Abeille.

Baton-Rouge, 29 janvier 1850.

Messieurs,

N'avez-vous pas remarqué combien il est difficile, lorsque les whigs sont en majorité à la Législature, d'obtenir qu'ils agissent de concert? Il y a toujours quelque chose qui empêche cette majorité de se trouver présente ou qui la rédult tellement qu'elle devient à peu près nulle. Vous vous souvenez sans doute de la triste affaire du Miles à jous sur si pieux rôle. Les locofocos l'ont tout doucement écarté, et bien que nous eussions la majorité, il est arrivé que nos adversaires ont nommé un sénateur au Congrès des Etats-Unis, un trésorier et un imprimeur d'Etat.

Le sénateur de St Landry et M. Hudspeth, un des représentans de cette paroisse, ne sont pas encore ici. Il y a cependant dix jours que la session est ouverte. Je sais bien que leurs absences sont pas accessibles à l'influence locofoco, mais on peut s'en bien étonner de leur absence. Les whigs de St Landry ne se laisseront pas aussi berner. Les autres représentans de la paroisse, MM. King, Gardiner et Anderson sont ici depuis le premier jour de la session. Que font donc les autres? Je l'ignore. Qu'on donne une leçon à ces hommes. Que les électeurs de St Landry leur fassent regretter leur inconcevable conduite.

Ces réflexions me sont suggérées par mon attachement au parti. Les whigs ont maintenant même une réunion préparatoire. Je crains que notre majorité ne soit réduite à une ou deux voix. Vous apprendrez peut-être demain l'élection d'un trésorier et d'un imprimeur d'Etat locofocos. Que c'est agréable pour vous qui avez travaillé de toutes vos forces pour le succès du parti, qui avez même payé de votre poche, de vous voir préférer un locofoco, lorsque vos amis ont la majorité dans les chambres! Je ne sais pas, vous le savez, un prophète de malheur, mais je crains que l'*Abeille* ne soit pas le journal prédicteur. Attendons cependant.

Je voudrais avoir quelque chose de nouveau à vous apprendre, mais la Législature n'a encore rien fait. Nombre de bills ont été présentés mais de discours, point.

M. Gayarré a été renommé aujourd'hui secrétaire d'Etat et confirmé par le Sénat. Je crois que M. John C. Large a été également promu aux fonctions d'avocat-général, mais cette nomination n'a pas encore été promulguée.

La cérémonie d'inauguration a été très satisfaisante et le bal charmant. L'ex-gouverneur et le gouverneur étaient dansé comme le feraient de tout jeunes gens. La Légion de la Nouvelle-Orléans était représentée par les Hussars, que commande le colonel J. B. Walker, la plupart des officiers de l'état-major et le batallon d'artillerie du major Gally.

Nous avons ici en ce moment le général Sparrow et une foule d'autres whigs. Vraiment on aurait dit que c'étaient nos amis et non les démocrates qui inauguraient un gouverneur.

Le speaker de la Chambre, M. Farrar, devient de plus en plus populaire, même parmi les démocrates.

P. S. M. Connelly, de Terrebonne, vient d'introduire à la Chambre un bill pour transférer hors de Baton-Rouge le siège du gouvernement. Cette proposition, notez-le bien, vient d'un membre de la campagne. Qu'en pensez-vous!

(! Les craintes de notre correspondant ne se sont pas réalisées. L'imprimeur et le trésorier d'Etat sont whigs.

(*Correspondance de l'Abeille.*)

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, mardi 29 janvier 1850.

La Chambre se réunit conformément à l'ajournement.

Le speaker soumet à la Chambre le rapport du conseil d'administration sur les affaires de la Banque de Carrollton.

M. Moise introduit des résolutions ordonnant au comité des finances d'examiner s'il ne conviendrait pas de réduire le nombre des assesseurs et des collecteurs de taxe dans la paroisse d'Orléans.

M. Connelly présente une résolution nommant le commis aux minutes greffier-assistant de la Chambre. Adopté.

M. Leroy annonce qu'il présentera un bill pour nommer un capitaine du port à Lafayette.

M. Connel y, de Terrebonne, annonce qu'il présentera un bill pour transférer hors de Baton-Rouge le siège du gouvernement.

M. Larue introduit une résolution portant que le comité spécial chargé de l'examen du Conseil-Général s'informera de l'origine et de la situation de la caisse d'amortissement créée pour payer l'ancienne dette la ville. Adopté.

La Chambre adopte une résolution invitant les Sénateurs et Représentans au Congrès à demander l'établissement d'une ligne quotidienne entre la Nouvelle Orleans et Baton-Rouge.

Le speaker désigne pour former le comité auquel est relative la pétition du comité de la caisse d'amortissement, MM. Larue, Parker, Stanton, St-Martin, Laville, Winder, Olagate et Canonge. Le bill de M. Wilder pour hâter le jugement par les officiers municipaux est référé à un comité composé de MM. Wilder, Olagate, Harden, Caldwell, Hack, Leeds, Sever, Devergeret St-Martin.

La Chambre s'ajourne.

AUX EDITEURS.

DU NOTARIAT.

Le *Courrier* ne comprend pas la question qu'il discute depuis huit jours.

Il y a deux choses à considérer dans la constitution du notariat: le mode de nomination et la durée des fonctions.—De ces deux choses, la dernière est de beaucoup la plus importante, et c'est pourtant la celle dont on ne parle pas.

Le mode de nomination actuel est défectueux en ce qu'il est livré au caprice du gouverneur qui peut choisir et qui choisit quelquefois des hommes tout-à-fait incapables. Ce n'est pourtant pas de quoi l'on se plaint.

On se plaint de ce que la durée des fonctions est limitée à quatre ans.

Je dis, et tous ceux qui ont la moindre idée des études nécessaires pour faire un bon notaire diront avec moi, qu'il est absurde de soumettre les notaires, tous les quatre ans, à une nouvelle nomination; et que cette incertitude doit éloigner de la carrière tous les hommes capables.

Voilà pourquoi tout projet de loi qui fera disparaître cette incertitude dans la durée des fonctions doit être accueilli comme une notable amélioration.

Le *Courrier* demande que les notaires soient élus par le peuple. Il est certain que les choix du peuple vaudraient bien ceux du gouverneur. Mais je ne voudrais ni l'élection, ni le choix du gouverneur pour la nomination des notaires. Je voudrais que la carrière fut accessible à tous, n'ayant rien seulement de prouver en moralité et en capacité.

Il ne faut pas perdre de vue que les notaires sont des fonctionnaires d'un ordre spécial. On ne peut pas choisir son juge, ni son shérif, ni son trésorier: il faut nécessairement s'adresser à ceux qui se trouvent investis de ces fonctions par l'élection directe ou indirecte;—tandis que chacun peut choisir son notaire.

Pourquoi donc vouloir limiter leur nombre et la durée de leurs fonctions!

Je ne vois aucune bonne raison pour cela, et j'en vois d'excellentes pour ne pas le faire.

Sir John Franklin. — Dans un message transmis à la Chambre des Représentans le 21 de ce mois, le général Taylor invite encore une fois le Congrès à organiser une expédition pour aller à la recherche de Sir John Franklin.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Baltimore, 29 janvier.

Marché de New-York—Aujourd'hui 29, le coton a été plus fermement tenu; on a écoulé 2,500 balles; le fair Upland à 13 3,4 et 13 7/8; l'Orléans à 14. La farine a baissé de 1/16—ventes, 4,000 barils; 3,000 sacs maïs de 60 à 61; pore-mess, 10 60; mélasse, 27 cts; sucre, 5 1,4. Le café s'améliore. Les sterlings sont peu demandés.

Seconde Dépêche.

New-York, 30 janvier—Le coton a un peu fléchi. Il s'est vendu 1,500 balles; le fair Upland 13 1/2 et l'Orléans 13 7/8. La farine a baissé de 1/16. Point de changements dans les provisions.

Une erreur. — En transcrivant la dépêche télégraphique que renfermait notre dernier numéro, il s'est glissé une erreur importante que nous devons rectifier. Au lieu de: "M. Maxwell, le collecteur de la Douane de New-York, a été démitié," il faut lire: "M. Maxwell, le collecteur de la Douane de New-York, a renvoyé cent soixante officiers.

CONGRES.

Sénat, 22 *janvier*—M. Dickinson rapporte un bill pour établir une succursale de la monnaie dans la ville de New-York.

M. Davis, du Mississipi, présente une résolution invitant le président à transmettre au Sénat toutes les informations qu'il possède relativement à l'expédition secrète contre Cuba, et aux mesures prises contre les hommes de l'Ile Ronde.

M. Webster présente une résolution importante touchant la concession d'une partie des terres publiques.

Le Sénat prend en considération les résolutions de M. Foote relatives à l'établissement d'un gouvernement territorial dans la Californie, dans le Nouveau Mexique et à Deseret. M. Cass termine son discours en faveur de la non-intervention dans la question de l'esclavage. Il dit que la Législature du Michigan lui a ordonné de voter pour le proviso-Wilmot. Il reconnaît ce droit à ceux dont il tient son mandat, mais il n'agira jamais contre sa conscience. Lorsque le proviso-Wilmot sera soumis au Sénat, il donnera sa démission.

Les résolutions de M. Foote sont déposées sur le bureau. La pétition des habitans de Deseret demandant à être admis dans l'Union comme territoire est référée au comité des territoires ainsi que le bill de M. Foote pour la création d'un gouvernement territorial dans la Californie, le Nouveau Mexique et à Deseret, et la formation d'un nouvel Etat sous le nom d'Etat de Jacinto.

Chambre des Représentans.—La résolution conjointe du Sénat relative à la perception des droits de douane pour la présente année, est référée au comme général.

La Chambre s'occupe en comité général du message annuel du Président. M. Chugman de la Caroline du Nord, et M. Howard, du Texas, prennent la parole sur la question de l'esclavage.

La Chambre s'ajourne.

Haïti.—Par un arrivage, il a été reçu à New-York des nouvelles d'Haïti jusqu'au 4 courant. Il y a eu un engagement près des Cayes entre la flotte dominicaine et la flotte haïtienne. Il paraît que la première a eu le dessus; après l'action, elle a bombardé et réduit en cendres Port Riviere, Dame Marie et plusieurs autres villes de la côte.

L'empereur Faustin a étendu le monopole sur un grand nombre d'articles de commerce. Les affaires sont nulles et la présence de la flotte dominicaine tient en gênes de vile les navires neutres.

Rio Janeiro.—On a reçu à New-York des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 5 decembre. Le gouvernement anglais a ordonné à M. Southern de confirmer la convention faite par lui, le gouverneur Rosas attendant cet acte pour le recevoir comme ministre de la Grande-Bretagne.

Les navires de guerre américains *Boundbrine, St-Louis* et *John Adams* en ont mouillés dans le port de Rio Janeiro.

UNE AMÉLIORATION.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Une amélioration considérable et qui intéresse particulièrement les négocians français, vient de se réaliser. En vertu des dispositions du nouvel acte de navigation, les navires à vapeur de la ligne Cunard peuvent désormais recevoir les marchandises expédiées de France pour les Etats-Unis, et un service spécial est organisé pour les transporter du Havre à Liverpool. Le bateau à vapeur anglais qui a inauguré ce service le 19 du mois dernier, est le *Commodore*, qui jauge 350 tonneaux et porte un moteur de la force d'environ 200 chevaux. Ce bateau fera, jusqu'au mois d'avril, une traversée tous les quinze jours; puis quand les steamers reprendront leur service hebdomadaire, ses voyages seront tous les huit jours.

Suivant l'avis publié par la compagnie Cunard, les marchandises étrangères seront reçues à bord des steamers sur un pied d'égalité parfaite avec les marchandises anglaises; toutes sont traçées dans l'ordre de leur arrivée.

Chronique Locale.

Première cour de district.—La Cour s'est occupée toute la journée du jugement de Alex. Stillman, accusé d'avoir assassiné Charles Brown, ingénieur du Canal, dans le nous d'août dernier. Les témoignages entendus ne diffèrent pas de ceux déjà donnés; et de conséquence on de l'affaire, et ne seront clôs qu'à trois heures. Après avoir délibéré durant une demi-heure, le jury en a déclaré coupable.

—Catherine Quinn a été arrêtée mercredi dans la Seconde Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé deux bonnets d'enfants en or et $5, à E. Dougherty. Elle sera examinée ce matin.

—G. H. Forsyglit, accusé d'avoir menacé M. Campbell avec un revolver, a été condamné à $20 d'amende par le recorder Baldwin.

—James Foster, Geo. Kingsort ont envoyés hier devant la Cour de District par le recorder Simons, sous l'accusation de vol. Le premier a été trouvé dans le domicile de M. M. Bienvenu, rue Royale, où il avait dérobé une armoire et 4 malles et vole $20 en argent, plus quelques différentes articles. Un instrument en fer dont les voleurs se servent pour forcer les serrures a été trouvé en la possession de l'un des prisonniers.

—E. Brick et Jas. Bott ont été condamnés à payer $1 d'amende chacun, pour avoir troublé le repos public.

Un nommé James Greena est arrêté hier dans la Ire municipalité, au moment où il venait d'enlever deux bouteilles d'eau de Cologne de la poche de M. C. J. Cowen. Le recorder Simons les a envoyés devant la Cour de District.

—Un mandat d'amener a été lancé hier par le recorder Simons contre un nommé Elie Harper, pour un affidavit fait par Ed. McCarthy, qui l'accuse d'avoir dérobé une certaine somme qui lui avait été donnée en garde.

Le Panorama de Bewer.—La foule se porte à l'Armory Hall pour admirer les magnifiques toiles de ce panorama. Une représentation de jour doit avoir lieu aujourd'hui.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SÉNAT.

(*Rapport officiel*)

Lundi, 21 janvier 1850

Conformément à la loi, le Sénat de la Louisiane s'est réuni ce jeudi dans la Chambre de ses délibérations, dans le nouveau capitole à Baton Rouge.

L'honorable Trasimon Landry, lieutenant-gouverneur et président du Sénat, a pris son siège.

Sont présents MM. Bryce, des Rapides, les nouveaux sénateurs élus, dont les noms suivent, ont été mis à l'ordre du jour.

MM. Bernx, Bryce et Dupuy, de la Nouvelle-Orléans, M. Boudousquie, des paroisses St Jean Baptiste, St Jacques, St Ascension, M. Butler, de Natchitoches, M. Bailey, des paroisses de Claiborne et Bossier, M. Dugan, de la paroisse Ste-Marie, M. Cage, des paroisses de Vermilion et de Lafayette, M. Clemens, des paroisses de Carroll et de Madison, M. Claude, des paroisses d'Ouest-Baton Rouge et d'Iberville, M. Cole, des paroisses d'Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne, M. Gardner, des paroisses de Jefferson et St-Charles, M. Lafosse, des paroisses de Plaquemines, de St-Bernard et cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi, M. McWhorter, des paroisses de Tensas et de Concordia, M. Pontiers, des paroisses de Caddo, de Sabine et Sabine, M. Rey, des paroisses d'Union, Jackson et Morehouse, M. Richardson, des paroisses de Sainte Helène, Washington et St-Tammany, et M. Risser, des paroisses de Jefferson et de St-Charles. Sur motion de M. Bryce, le Sénat procède à l'élection de son secrétaire.

M. Bayce nomme M. Horatio Davis; M. Davis ayant été nommé à l'unanimité est déclaré dûment élu secrétaire du Sénat et est assermenté.

Le Sénat procède ensuite à l'élection d'un sécrétaire assistant.

M. Bayce propose M. Ste-Colombe Davis comme candidat. M. Ste Colombe Davis a été élu à l'unanimité, et sur motion, a prêté le serment d'usage.

Sur motion le Sénat a procédé à l'élection d'un sergent-d'armes et d'un portier: M. C. Lemaître a été élu à l'unanimité à la première de ces fonctions et M. Grattes à la seconde. Ces officiers ont été assermentés.

Sur motion de M. Hereford, le Sénat a procédé ensuite à l'élection d'un rapporteur des débats.

M. Hereford propose M. Robert J. Kar comme candidat.

M. Robert J. Kar reçoit l'unanimité des votes, et sur motion est assermenté.

M. Herford a fait la motion que le Sénat procède à l'élection de ses traducteurs. Cette motion a été adoptée.

M. Herford propose M. E. Lanoue comme candidat.

M. Caulfield nomme M. E. Wiltz.

M. Dauzat offre M. E. Lauve.

M. Wiltz a reçu 28 voix, M. Lanoue 16 et M. Lauve 14; en conséquence MM. Wiltz et Lanoue ont été déclarés élus traducteurs et sur motion ont prêté le serment.

M. Boudousquié fait la motion de procéder à l'élection de quatre commis aux enrôlemens.

M. Hereford propose d'en nommer cinq, en sus des deux nécessaires pour faciliter les travaux du Sénat.

L'amendement de M. Hereford est rejeté et la proposition de M. Boudousquié adoptée.

MM. Samuel B. Davis, J. N. Carrigan et Wederstrandt sont élus au premier scrutin.

Le Sénat procède ensuite à l'élection du quatrième commis. Après deux tentatives infructueuses M. Lockie est élu.

M. Hocquetquie présente une résolution conjointe à l'effet de nommer un comité de trois membres de la part du Sénat et de membres de la Chambre des Représentans, chargé de se rendre auprès du Gouverneur et de l'informer que la législature étant organisée est prête à recevoir toute communication qu'il aurait à faire.

La résolution est adoptée et provisoirement déposée sur le bureau, en attendant que la Chambre ait fait prévenir le Sénat qu'elle est organisée.

Le Président nomme du dit comité, de la part du Sénat, MM. Boudousquie, Bryce et Moise.

Sur motion, le secrétaire du Sénat a informé la Chambre que le Sénat était organisé et prêt à commencer les travaux législatifs, et a demandé à la Chambre son concours à la résolution du Sénat nommant un comité chargé de se rendre auprès du Gouverneur.

M. Moore fait la motion que le Sénat adopte les mêmes règlemens qu'à la dernière session. Cette motion est adoptée.

Avis de présentation de bills et résolutions. Par M. Van Wickle: un acte pour venir au secours de Pierre David et Clement Ernet, vétérans de 1814-15.

Et un acte pour venir au secours de A. Lebeau, ancien de la paroisse de la Fourche-Coupée.

Par M. Bryce. Résolution soumettant au peuple des amendemens à la Constitution, ayant pour but de vendre électifs par le peuple, les juges de la Cour Suprême, les juges des Cours de District, le secrétaire d'Etat, l'avocat-général, le trésorier, l'adjudant général et le greffier de la Cour Suprême.

Par M. Van Wickle. Résolution nommant un comité conjoint chargé d'examiner et de réviser la rédaction des lois et résolutions.

Message de la Chambre des Représentans.

Un message de la Chambre apporte par M. J. E. Layet, informe le Sénat que la Chambre a élu pour Orateur M. W. Preston Farrar et pour greffier M. J. E. Layet.

Le Sénat est de plus informé que la Chambre a donné son concours à la résolution nommant un comité conjoint chargé de se rendre auprès du Gouverneur, et que MM. Latour, Scarborough, Moise, Walker et Marks ont été nommés du dit comité, de la part de la Chambre.

M. Boudousquie, au nom du comité, rapporte que le dit comité s'est acquitté du devoir qu'il lui avait été imposé et que le Gouverneur avait annoncé que dans quelques instans il enverrait son message.

Le secrétaire privé du Gouverneur est annoncé. Il apporte le message du Gouverneur, qui est lu.

Sur motion de M. Dufour, l'impression de mille copies du message en français et en anglais est ordonnée.

Sur motion de M. Philippides documents qui accompagnent le message sont référés aux divers comités permanents.

Puis le Sénat s'ajourne au lendemain à dix heures.

Mardi, 22 Janvier 1850.

Le Sénat se réunit régulièrement à l'ajournement. L'honorable Trasimon Landry est le lieutenant. Le Président soumet les rapports et communications qui suivent:

Le rapport de l'auditeur des comptes publics. Le rapport de l'ingénieur civil.

Deux communications du secrétaire d'Etat, l'une ayant trait au contrat passé avec les éditeurs du journal de Nouvelle Orleans pour la publication des lois judiciaires; l'autre annonçant qu'il avait transmis à l'orateur de la Chambre des Représentans les rapports officiels de la dernière élection pour Gouverneur et Lieutenant Gouverneur.

M. Fitzhugh fait la motion de faire imprimer 500 exemplaires du rapport de l'auditeur et 500 de celui de l'ingénieur civil.

M. Moise dit qu'il a une proposition à faire tendant à sauver à l'Etat des dépenses inutiles au sujet des impressions. C'est, dit-il, de nommer un comité composé du quel serait référé tous les bills, rapports, résolutions, &c., &c. leur laissant à décider la nécessité de les faire imprimer et le nombre d'exemplaires nécessaire à l'usage des deux chambres. Il arrive souvent qu'un bill est imprimé dans la Chambre et que plusieurs jours après, il est imprimé dans le Sénat, et réciproquement. Il arrive aussi que le même bill est envoyé deux fois à l'impression. La résolution a pour but de faire nommer le comité de deux membres du Sénat et de deux membres de la Chambre, auquel serait référé tous les documents, lui laissant le droit d'ordonner quand il faut imprimer par ordre du Sénat et quand par ordre